

Grand Stade : les commissaires-enquêteurs rendent un avis défavorable

Merci encore à tous ceux qui ont répondu à l'appel de CANOL et donné leur avis lors de l'enquête publique qui a eu lieu du 12 novembre au 15 décembre 2009.

Grâce à eux, les commissaires-enquêteurs ont rendu un avis défavorable et très sévère sur ce projet. Il reprend tous les arguments développés par CANOL dans son invitation à donner son avis.

- les problèmes de desserte : « **saturation de la rocade Est** » et « **absence d'un vrai transport lourd** ». « **Le maître d'ouvrage et le SYTRAL n'ont pas adopté les dispositions permettant de garantir l'accessibilité au site dans des conditions satisfaisantes** ».
- le coût des infrastructures : « **nous jugeons totalement inacceptable que des kilomètres de voirie, des milliers de places de parking et deux stations de tramway, financés par l'argent public, ne servent que 8 jours par an en temps cumulé et au seul profit du groupe privé qui exploitera le stade** »
- « **le montant de 180 millions d'euros annoncé par le Grand Lyon semble nettement sous-évalué... et d'une absence quasi-totale d'utilité pour les habitants des communes concernées** ».
- **Les voies de bus en site propre relèveraient même, selon eux, « au minimum de la Cour des Comptes, voire de l'abus de biens sociaux ».**
- Ils suspectent fort que « **les terrains du Montout appartenant à la collectivité soient destinés à être bradés au club lyonnais, ouvrant ainsi la voie à d'indécents plus-values au regard des efforts consentis par la collectivité** »

Toute la presse locale s'est fait l'écho de ce camouflet pour **Gérard COLLOMB**, qui, imperturbable, continue son projet et va relancer une 3^{ème} enquête publique en septembre ! Puisque rien n'a changé par rapport à la précédente, elle devrait donner des résultats identiques.

Le **SYTRAL** persiste également à vouloir imposer **l'extension de la ligne de tramway T3 pour la desserte de ce stade**, avec la création d'ouvrages d'art à Décines et la construction d'une nouvelle gare. Ces infrastructures ont pourtant été déclarées injustifiées par cette commission compte tenu de leur coût et du peu d'usage qu'elles auront : elles ne serviront que quelques jours par an et poseront d'énormes problèmes de circulation !

CANOL et « les Gones pour Gerland » continuerons à se mobiliser pour contrer cette gabegie inacceptable !